

l'énergie atomique et le monde moderne

L'Agence internationale de l'énergie atomique est une organisation autonome dans le cadre des Nations Unies, dont le Siège se trouve à Vienne (Autriche). Conformément aux objectifs qui lui sont assignés par son Statut, elle «s'efforce de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité du monde entier», et «s'assure, dans la mesure de ses moyens, que l'aide fournie par elle-même ou à sa demande, ou sous sa direction, ou sous son contrôle n'est pas utilisée de manière à servir à des fins militaires». Le présent numéro du Bulletin contient une série d'articles consacrés aux efforts que l'Agence déploie pour s'acquitter de sa tâche.

Une partie importante des activités de l'Agence consiste à définir des normes pour la santé et la sécurité et à établir des directives pour le transport de matières radioactives.

Ici deux hommes amènent un conteneur, utilisé pour le transport des déchets radioactifs, dans un wagon conçu de telle sorte que même en cas d'accident grave, le confinement des déchets est assuré. Photo: USAEC



JF CU 5071
20 186 0kg
DB

ATMX 608

DOT SP 5948
FOR RADIOACTIVE MATERIALS USE ONLY

EMPTY

WHEN EMPTY RETURN TO:
ROCKY FLATS, COLORADO

DATE 02/02/82
BY 1000 1000 6-82

VERBODEN TOEGANG
TOEGANG VERBODEN

Chaque année, le Directeur général de l'AIEA — depuis 1961 ce poste est occupé par M. Sigvard Eklund (Suède) — passe en revue les activités de l'Agence devant le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies. Dans son allocution prononcée cette année devant l'ECOSOC au Palais des Nations, à Genève, il a développé trois thèmes principaux.

Tout d'abord, M. Eklund a rappelé que le Comité des garanties (1970) avait mené à bien sa tâche; le Conseil des gouverneurs de l'AIEA avait créé ce Comité pour qu'il lui donne des avis sur la structure et le contenu des accords à conclure entre l'Agence et les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Aux termes de ces accords, les garanties de l'AIEA s'appliqueront à toutes les matières nucléaires dans toutes les activités nucléaires pacifiques de chacun des pays signataires. Deux accords — l'un avec la Finlande et l'autre avec l'Autriche — ont été récemment approuvés par le Conseil, et celui conclu avec la Finlande a été signé. On trouvera dans ce numéro une note relative à cette signature.

«Pour la plupart des 65 Etats non dotés d'armes nucléaires qui ont déjà ratifié le TNP, la date limite pour conclure les accords pertinents est la fin de février 1972», a précisé M. Eklund. «Je voudrais saisir cette occasion, a-t-il ajouté, pour appeler l'attention des Etats Membres intéressés qui n'ont encore pris aucune mesure, sur les obligations qui leur incombent en vertu du paragraphe 4 de l'article III du TNP. Aux termes de ce paragraphe, ils sont tenus d'entamer des négociations dans les 180 jours à compter du 5 mars 1970 et de les mener à bien avant la fin de février 1972. Il ne reste pas beaucoup de temps avant l'expiration de ce délai».

Aide aux pays en voie de développement

Parmi les grands programmes de l'Agence figure celui de l'assistance technique qui est principalement financé par les contributions volontaires des Etats Membres. M. Eklund a signalé à l'ECOSOC que le Conseil de l'AIEA avait décidé de porter l'objectif à atteindre pour ces contributions de 2,5 à 3 millions de dollars en 1972. Ce chiffre représente une augmentation de 50 pour cent par rapport au montant de 1970; toutefois, en raison de l'inflation, le nouvel objectif fixé pour 1972 équivaut à peu près aux 2 millions de dollars prévus en 1962. En revanche, M. Eklund a fait observer que l'objectif est maintenant plus près d'être atteint qu'il y a quelques années. De 1965 à 1969, les contributions versées ont représenté environ 69,5 pour cent de l'objectif; en 1970 ce pourcentage est passé à 83,6 pour cent et en 1971, on espère atteindre 85,6 pour cent. Les contributions spéciales à des programmes particuliers ont également augmenté, ainsi que le nombre de projets relevant du Fonds spécial et que l'AIEA exécute pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement (l'un d'eux est décrit dans le présent numéro). Il y a donc un accroissement matériel de l'assistance administrée par l'Agence à des fins de développement.

Toutefois, M. Eklund a déclaré qu'en dehors de l'assistance technique et du Système international de documentation nucléaire (INIS) «il n'a pas été possible, au cours des deux dernières années, de développer l'une quelconque des activités promotionnelles de l'Agence». On ne peut donc dire que les espoirs qu'avait suscités l'article IV du TNP ont été réalisés (aux termes de cet article, les parties s'engagent solennellement à coopérer «en contribuant, à titre individuel ou conjointement avec

d'autres Etats ou des organisations internationales, au développement plus poussé des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, compte dûment tenu des besoins des régions du monde qui sont en voie de développement»). M. Eklund a rappelé que le Conseil avait exprimé l'espoir que la quatrième Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, qui aura lieu à Genève en septembre prochain, relancerait les activités promotionnelles de l'Agence.

L'énergie atomique et l'environnement

«Toutes les personnes qui éprouvent un sentiment de responsabilité vis-à-vis des générations futures», a continué M. Eklund, «doivent se féliciter du débat dont l'environnement fait actuellement l'objet à l'échelle mondiale. Je suis certain que la plupart d'entre nous ont été choqués par certaines des choses que nous avons apprises au sujet des incidences de notre société moderne sur le milieu.

«L'énergie atomique devient un élément de plus en plus important de cette société moderne. Toutefois, pour évaluer objectivement ses incidences il faut se placer à plusieurs points de vue.

«Tout d'abord, par rapport à la dose de rayonnement que tout homme reçoit de la nature elle-même, la dose à laquelle il est exposé du fait des sources de rayonnement artificielles est minime. De plus, l'utilisation de l'énergie atomique pour la production d'électricité ne représente qu'une petite partie de ce risque. L'irradiation résultant des essais d'armes nucléaires est plus élevée, et beaucoup plus importante encore est celle qui résulte de l'exposition aux rayons X à des fins médicales...

«Deuxièmement, par rapport à d'autres technologies et industries, l'énergie atomique ne pose que des problèmes tout à fait secondaires en ce qui concerne l'environnement. Toutefois, la véritable question à résoudre est celle-ci: quel est le meilleur moyen, c'est à dire le moins préjudiciable à l'environnement, de faire face aux besoins rapidement croissants en matière d'énergie, en particulier d'électricité, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays industriels?

«Comme les ressources naturelles en énergie hydroélectrique sont limitées, il faut, pour répondre à cette demande, soit brûler des combustibles fossiles — charbon, pétrole, gaz — soit utiliser de l'énergie nucléaire. En se substituant aux combustibles fossiles dont les effets néfastes sur la nature sont faciles à constater, l'énergie atomique réduira la pollution et contribuera à assainir l'environnement.»

M. Eklund a dit qu'il serait «pour le moins regrettable que des craintes et des spéculations injustifiées incitent un public conscient de la pollution à renoncer aux moyens de réduire celle-ci en utilisant davantage l'énergie d'origine nucléaire». On ne peut adopter cette nouvelle technologie sans avoir à résoudre certains problèmes — notamment en ce qui concerne la gestion et l'évacuation des déchets radioactifs. Mais les autorités responsables de l'énergie atomique se livrent à des travaux considérables — et coûteux — pour que ces déchets soient isolés de manière définitive de l'homme et du milieu naturel. L'AIEA prend des mesures pour créer un registre internationale qui fournira des renseignements sur la radioactivité libérée à la suite de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins civiles. En ce qui concerne cette forme d'énergie, c'est l'AIEA qui, dans la famille des Nations Unies, est responsable au premier chef de l'établissement de normes de sécurité pour protéger la santé et réduire au minimum le danger que l'utilisation de l'énergie

atomique fait courir à la vie et aux biens. L'Agence a pris cette tâche très au sérieux; depuis 1958, elle a publié 36 manuels ou recueils de normes destinés à assurer que des méthodes offrant toute sécurité du point de vue de la santé et du milieu sont appliquées dans tous les domaines d'activité où l'énergie atomique est utilisée à des fins pacifiques.

«On a souvent fait observer que l'exemple de l'industrie nucléaire, soucieuse de limiter ses incidences sur l'environnement, pourrait être suivi avec profit par d'autres industries», a poursuivi M. Eklund. «Sur le plan international également, on pourrait peut-être recourir davantage à la procédure suivie par la famille des Nations Unies, qui consiste à publier périodiquement un rapport consacré aux effets des rayonnements ionisants sur l'homme et son milieu. Un rapport annuel bien documenté sur l'état de l'environnement aurait peut-être plus d'effet pratique qu'une nouvelle institution.»

M. Eklund a conclu: «Je voudrais, avant de terminer, répéter ce qui a déjà été dit à maintes reprises – savoir que l'énergie atomique est parvenue à maturité. Le coût de plus en plus élevé des combustibles fossiles et l'incertitude quant à l'approvisionnement à long terme font de l'énergie atomique une solution de rechange particulièrement opportune. C'est certainement ce que soulignera la quatrième Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.»

L'énergie nucléaire diminuera la pollution et contribuera à assainir l'environnement. On voit ici des essais de pêche à la mouche sur le lac près de la centrale nucléaire de Trawsfynydd, dans le nord du Pays de Galles. Photo: Central Electricity Generating Board

